

*Séance du 20 décembre 1889.* — Suite de la discussion sur les accidents du travail et le régime des assurances industrielles. — M. Burelle, rapporteur, après avoir fait un tableau de la législation étrangère, conclut à la création de caisses régionales, qui seraient chargées de l'avance des indemnités, aussitôt après la déclaration des accidents. — M. Bouvier défend l'exécution du contrat de louage. — M. le docteur Dor voit l'avenir de la question dans l'assurance. — M. Thaller voudrait l'assurance obligatoire pour le patron. — M. Rougier admet l'assurance, mais non l'obligation.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — *Séance du 22 décembre 1889.* — Rapport sur les concours, par M. Crescent, et distribution des récompenses. — M. le docteur Chappet fait le rapport annuel sur les actes de la Société en 1889.

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES LYONNAIS. — Séance du 10 janvier 1890. Présidence de M. H. de Terrebase, président. M. Léon Galle lit une intéressante relation d'une visite faite à Chantilly, au mois de septembre dernier. La Société des Bibliophiles avait décidé dans une de ses précédentes séances, qu'un exemplaire de la *Merveilleuse histoire de l'esprit de Lyô* serait offert au duc d'Aumale, à titre de respectueux hommage, à l'occasion de son retour en France. M. Léon Galle a eu l'honneur d'être reçu par le prince, et il lui a remis au nom de ses collègues le volume publié par la Société des Bibliophiles lyonnais. M. Galle donne la description du château de Chantilly, de ses somptueux appartements, et de son remarquable musée, qu'il a eu la bonne fortune de pouvoir visiter. A la fin de la séance, il est remis aux sociétaires un volume récemment publié : *Ode de l'antiquité et excellence de la ville de Lyon*, composée par Charles Fontaine, parisien, annotée par William Poidebard, lyonnais, 1 vol. petit in-8°, imprimé par la maison Mougin-Rusand.

